



Communiqué des Amis de l'AMDH Paris

relatif à la répression des manifestations du 22 mai au Maroc

le 24 mai 2011

Le Bureau de l'association des ami(e)s de l'AMDH Paris a pris connaissance de la répression des manifestations du 22 mai au Maroc organisées par le Mouvement du 20 février. Selon un premier rapport de l'AMDH, plusieurs personnes ont été grièvement blessées par les forces de l'ordre tandis que plusieurs autres ont été arrêtées. Les rassemblements dans plusieurs villes du Maroc ont été violemment dispersés empêchant ainsi les manifestants de dénoncer la continuité du régime policier et de scander leurs revendications.

Ceci est en contradiction totale avec la signature du Maroc des conventions internationales garantissant le droit d'expression et la volonté déclarée des autorités marocaines de "renforcement du système de droits de l'Homme dans toutes leurs dimensions". .

L'association des amis de l'AMDH/Paris dénonce fermement ces répressions et violences faites aux citoyens marocains.

Elle appelle par la même occasion les autorités marocaines :

- au respect du *droit d'expression collective des idées et des opinions* dans le cadre de la consécration des libertés publiques en générale et la liberté d'expression en particulier.
- à l'ouverture d'une enquête impartiale sur les formes de répression de certains

- éléments des forces de l'ordre envers les manifestants
- à la libération immédiate des manifestants arrêtés ainsi que de tous les détenus d'opinion

Le bureau de l'association des ami(e)s de l'AMDH/Paris